

droits d'Italie du 24. portent, que les Impériaux se maintiennent toujours dans leurs Retranchemens, & que les Espagnols qui s'étoient disposés à y donner un assaut general, n'avoient encore osé le tenter; que les pluies continuelles & le manquement de Munitions les incommodant extrêmement, ils avoient proposé au General Zumiungen une suspension d'armes pour quelques jours, qui leur avoit été refusée.

On apprend par celles du 7. & du 16. Février, que la Place se défendoit toujours vigoureusement, & que deux Convois chargés de Troupes & de Munitions, dont on començoit à manquer à Melazzo, y étoient heureusement arrivés; de sorte que le General Zumiungen, étant pourvu de tout ce qui est nécessaire pour une longue défense, se permettoit de faire échouer toutes les entreprises des Asségeans. Que ce General ayant assez de Troupes dans ses Retranchemens, avoit envoyé un Corps de 3000. hommes de Syracuse, & que celles qui devoient se rendre de Lombardie dans la Sicile, avoient suspendu leur marche jusqu'à nouvel ordre; les 18. Régimens Impériaux d'Infanterie & 6. de Cavallerie, outre les Garnisons qui sont dans ce Royaume, étant plus que suffisans pour faire tête aux Espagnols, quant à present.

VII. Le bruit qui s'étoit répandu, que le Felt-Maréchal Comte de Thau Viceroy du Royaume de Naples, s'étoit démis de sa Viceroiyauté, ne s'est pas confirmé; ce General continuë de remplir les fonctions
de